

Maurice Berteaux **Député et Ministre de la Guerre** **(1852 – 1911)**

par **Jacques Marec**, Président du Cercle historique de Maisons-Laffitte
- Article paru dans : **Bulletin des Amis du vieux Saint - Germain, n° 42, année 2005**

Maurice Berteaux aujourd'hui est presque tombé dans l'oubli. Peu de personnes seraient capables de dire qui était cet homme et ce qu'il a fait.

Pourtant, on trouve encore, dans une bonne cinquantaine de communes des départements de l'ancienne Seine et Oise, des rues, des avenues, des places ou des bâtiments publics au nom de Maurice Berteaux.

Cet homme a été d'abord un élu local de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} qui a beaucoup fait pour sa région : l'ancienne Seine et Oise, en tant que Maire de Chatou, Député de Seine & Oise et Président du Conseil Général de Seine & Oise.

Il a été un homme politique important de la 3^{ème} République, Ministre de la Guerre à plusieurs reprises. Cet homme d'Etat était sans doute promis aux plus hautes responsabilités, si sa vie ne s'était arrêtée prématurément et de manière tragique.

Maurice Berteaux est apparu comme un ardent républicain, dans une période où précisément la République était encore fragile. Après la crise du Boulangisme et après l'affaire Dreyfus, des menaces à l'égard de la République subsistaient encore. Ainsi la tentative de coup de force de Déroulède en 1899. Et la République était d'autant plus fragile que l'Armée, ne lui était pas encore complètement acquise. Cette armée dont Maurice Berteaux a eu la charge en tant que Ministre de la Guerre.

Il a été, en même temps, un grand défenseur de la justice sociale, dans une période où, pourtant, la 3^{ème} République était peu préoccupée de réformes sociales.

Le parcours de Maurice Berteaux

L'histoire de Maurice Berteaux commence le 3 juin 1852, date de sa naissance, à St Maur des Fossés près de Paris.

Le jeune Maurice est privilégié par sa naissance puisqu'il est issu d'une famille bourgeoise particulièrement aisée. Son père, Alphonse Berteaux, est un riche négociant en soierie qui dispose d'un patrimoine important. Il avait acheté, à l'Impératrice Eugénie, des terrains situés le long des Champs Elysées, sur lesquels il s'était fait construire un hôtel particulier avec jardin ainsi qu'un immeuble de rapport.

Il fait des études secondaires brillantes au lycée Charlemagne. Il est même lauréat du concours général à plusieurs reprises et dans des matières différentes. Mais ses études s'arrêtent juste avant le baccalauréat en raison de la guerre de 1870.

Après la guerre, il effectue son service militaire dans l'artillerie. Il accomplit, ensuite, plusieurs périodes militaires et devient capitaine de la territoriale d'un régiment d'artillerie.

Maurice Berteaux est intéressé par la Finance et la Bourse. Il décide d'apprendre le métier d'agent de change en devenant commis d'un agent de change parisien.

A l'âge de 25 ans, en 1877, il épouse Marthe Lambert. Ils auront deux enfants.

Marthe est la fille de Charles Lambert, également agent de change parisien, demeurant à Chatou et ancien Maire de Chatou.

A l'âge de 27 ans, en 1879, Maurice Berteaux devient agent de change. En réalité, il acquiert la charge d'agent de change qui avait été celle de son beau-père. L'une des plus importantes à Paris. Elle compte de 50 à 60 employés. Malgré les responsabilités politiques locales ou nationales qu'il va exercer et cumuler, il conservera toute sa vie cette charge.

Il partage sa vie entre sa résidence parisienne, avenue des Champs Elysées, et une autre résidence à Chatou, la propriété de ses beaux-parents.

Son beau-père, Charles Lambert, meurt en 1886. Maurice Berteaux et son épouse héritent alors d'une partie de sa fortune et de sa villa de Chatou : une imposante villa bourgeoise située en bord de Seine avec un grand parc et une pièce d'eau.

En 1888, à l'âge de 36 ans, il devient Conseiller Municipal de Chatou, élu sur une liste radicale. Trois ans plus tard, en 1891, il devient Maire de Chatou et le restera jusqu'à la fin de sa vie.

Maurice Berteaux, Maire de Chatou

C'est un Maire actif, efficace, dynamique qui fait beaucoup pour sa ville, dans tous les domaines.

Il règle le problème important de l'assainissement. Il entreprend pour cela un combat contre la Ville de Paris qui procédait à des déversements dans la Seine et dans le département de Seine et Oise des eaux usées provenant des égouts de Paris. Et il entraîne même les villes voisines.

Il modernise sa ville dans tous les domaines : la voirie, l'éclairage public... Il réalise de nouveaux équipements : l'installation des lignes téléphoniques, la bibliothèque, le commissariat de police, la salle des fêtes.

Il est à l'origine de réalisations sociales nouvelles : la création d'une cantine scolaire, la gratuité des fournitures scolaires, l'ouverture d'une crèche. Des réalisations qui n'existaient pas encore dans beaucoup de communes.

Il fait preuve d'une grande générosité, contribuant même, de ses deniers personnels, au financement de certains équipements de sa ville. C'est ainsi qu'il avance aux PTT les sommes nécessaires à la création de lignes téléphoniques pour équiper Chatou et qu'il contribue largement au financement de la construction d'une grande salle des fêtes à Chatou.

Il est un Maire populaire, aimé de ses concitoyens. C'est un homme très affable, très bienveillant et à l'écoute de ses administrés. Il est très abordable. Ceux qui veulent le rencontrer viennent souvent, le soir, l'attendre à la gare quand il rentre de Paris.

Maurice Berteaux est un laïc convaincu. Il fait donc appliquer dans sa ville les nouvelles lois sur la laïcité. C'est ainsi qu'il fait voter par le Conseil Municipal : la laïcisation des écoles de Chatou, qui étaient tenues par une congrégation religieuse, la suppression des processions religieuses dans les rues de Chatou et le refus d'accorder l'autorisation d'enseigner dans la commune à une congrégation religieuse : « Les Sœurs des écoles chrétiennes ».

Mais c'est un Maire qui fait preuve d'humanité et de tolérance. Le curé de Chatou lui-même le reconnaît lorsqu'il lui écrit en 1907 :

« Je n'ai pas oublié votre accueil si bienveillant à mon arrivée en 1893 et depuis je me suis plu à reconnaître que malgré les difficultés des temps, vous ne cherchiez qu'à adoucir la rigueur des lois. »

De même, sur un plan personnel, et malgré ses convictions laïques, il acceptait que sa femme ait des convictions religieuses et qu'elle fasse, en plusieurs occasions, des dons à l'église de Chatou.

En 1904, il est élu Conseiller général du canton de Poissy. En 1907, il devient Président du Conseil Général de Seine et Oise. Il est réélu à ce poste en 1909.

Depuis 1893, Maurice Berteaux est élu député de Seine et Oise, député de la 1^{ère} circonscription de l'arrondissement de Versailles. C'est une circonscription très importante, qui comprend les cantons d'Argenteuil, Meulan, Poissy, et Saint Germain et qui regroupe environ 100 000 habitants.

Il y est réélu à chaque élection législative avec de plus en plus de suffrages. A partir de 1898, il est réélu chaque fois au 1^{er} tour de scrutin.

Le Député Maurice Berteaux

En 1892, éclate le scandale de Panama. De nombreux hommes politiques avaient reçu de l'argent pour prix de leur complaisance face à des pratiques financières douteuses.

A la suite du scandale de Panama, la vie politique est marquée par un renouvellement des hommes. C'est une nouvelle génération d'hommes politiques qui arrive à la Chambre des députés en 1893, pour remplacer tous ceux qui ont été éclaboussés par le scandale, qui ont du se retirer ou qui n'ont pas été réélus. Maurice Berteaux appartient à cette nouvelle génération.

C'est un député radical - socialiste. Il est l'un des hommes les plus éminents du parti radical créé en 1901. Il sera même, en 1904 et 1905, le Président du comité exécutif de ce parti.

Il se rattache à la tendance appelée la gauche radicale-socialiste favorable à une entente avec les socialistes. Sur certains sujets, il est proche d'hommes tels que Jaurès.

Il subventionne la presse favorable au parti radical. C'est ainsi qu'il contribue au financement du journal « l'Eclair » et qu'il crée son propre journal : « Le Réveil de Seine et Oise ».

Maurice Berteaux s'oppose d'abord à la plupart des Ministères modérés qui vont se succéder de 1893 à 1899. Il combat notamment le Ministère Méline. (1896-1898)

Il soutient ensuite le Ministère Waldeck Rousseau (1899-1902) qui, après l'affaire Dreyfus, se pose en gouvernement de « Défense Républicaine ». Ce gouvernement fait voter la loi sur les associations en 1901 et est à l'origine de la révision du procès de Dreyfus.

Puis il soutient le Ministère Combes (1902-1904), qui correspond à la victoire, en 1902, de la coalition parlementaire, dite « Bloc des gauches ». Le gouvernement d'Emile Combes est celui qui fait fermer les écoles religieuses et dissoudre des congrégations.

Plus tard, il s'oppose au Ministère Clemenceau (1906-1909). Ce gouvernement lui apparaît trop répressif à l'égard des mouvements sociaux qui se développent dès 1906.

Maurice Berteaux est un député franc-maçon. Il a appartenu à la loge maçonnique des « réformateurs » de Clichy, affilié au Grand Orient de France, puis à la loge de « la Bonne Foi » à Saint Germain dont il fut un membre éminent. Dans cette période, l'influence de la franc-maçonnerie est considérable. De très nombreux députés et ministres radicaux sont des francs-maçons.

C'est un député qui occupe une place importante à la Chambre, d'abord, en raison de son activité intense et multiple. C'est un parlementaire infatigable. Il manifeste une force de

travail et une énergie considérable. Il siège dans plusieurs commissions : celles du Budget, de l'Armée, de la Marine ainsi que dans plusieurs intergroupes parlementaires : le groupe colonial, le groupe de l'enseignement, le groupe des revendications des ouvriers et employés et d'autres ...

Il est l'auteur de nombreuses propositions de loi ou d'amendements et souvent il est rapporteur.

Il occupe aussi une place importante en raison de sa présence active en séance plénière. Il prend souvent la parole et sur de nombreux sujets, y compris de politique étrangère et, à la tribune, il a une voix puissante. Il intervient avec une certaine éloquence. Ainsi ses interventions suscitent toujours beaucoup d'intérêt.

C'est un homme passionné et même impulsif. Il lui arrive de réagir sans se contrôler et d'avoir des propos trop vifs. Il est même à l'origine de quelques incidents parlementaires mémorables :

- une vive altercation avec Alexandre Ribot qu'il avait menacé d'une paire de gifles.
- un incident au cours duquel il avait giflé son jeune collègue député Mandel et qui avait entraîné un duel entre les deux hommes.
- un autre incident où, à la suite d'une déclaration de Deschanel, qui lui avait déplu, Maurice Berteaux, hors de lui, s'était levé de son banc et avait bondi vers la tribune. Il avait fallu, alors, l'intervention de deux huissiers pour l'empêcher de monter.

A plusieurs reprises, il s'est battu en duel ; notamment contre Guyot de Villeneuve, député nationaliste.

Mais nous sommes sous la 3^{ème} République et, à cette époque, les incidents de cette nature ainsi que les duels sont relativement fréquents.

Son action de Député

« Ce que j'ai voulu, disait Maurice Berteaux, c'est améliorer constamment le sort des travailleurs, introduire, par la Loi, plus de justice dans notre société, seconder l'ouvrier, le cultivateur, le commerçant dans leurs efforts, rendre la vie moins dure à ceux qui peinent. »

Maurice Berteaux est d'abord un grand défenseur de la justice sociale.

Mais l'action dans ce domaine est difficile car les idées de Justice sociale ne sont pas vraiment dans l'air du temps : la 3^{ème} République, dans cette période, n'est guère préoccupée de réformes sociales et le Sénat, très conservateur, fait souvent obstacle ou retarde de tels projets lorsqu'ils sont votés par la Chambre des députés.

Il intervient souvent pour défendre les conditions de travail des agents des chemins de fer ou celles des agents de la Poste.

Il s'implique dans la discussion et le vote des Lois sur les accidents du travail (en 1899 et 1902) qui établissent ou précisent la responsabilité des employeurs.

Il a aussi fortement soutenu la loi Millerand en 1900 : loi limitant la durée du travail à 11 heures puis progressivement à 10 heures – au lieu de 12 h.

Il a le souci de développer la solidarité sociale. Il intervient très activement dans le débat de la loi sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. - loi discutée en 1903 mais votée plus tard, en 1905.

Il en est de même pour la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, - loi retardée par le Sénat mais finalement votée le 5 avril 1910 -.

L'une des actions les plus marquantes dans ce domaine est celle qu'il a menée pour l'amélioration du sort des agents des chemins de fer. En 1897, avec Jaurès et Rabier, il dépose

une proposition de loi sur les conditions de travail et le régime des retraites des agents des chemins de fer. Cette loi est encore retardée par le Sénat. Elle est votée en 1901 et porte le nom de loi Berteaux.

Une partie importante de son action concerne le Budget. Il est membre de la Commission du Budget. Il est rapporteur du Budget des PTT en 1899 et en 1900 puis rapporteur général du Budget en 1903. Il devient Président de la Commission du Budget en 1908.

Il réclame toujours davantage de justice dans la répartition des charges de l'impôt. C'est ainsi qu'il défend la création de l'impôt sur le revenu. En 1896, il dépose une proposition de loi concernant la création d'un impôt global et progressif sur le revenu. Cette proposition n'ayant pas été votée, la même année, il est rapporteur d'un autre projet allant dans le même sens : le projet Doumer sur le revenu global qui est voté par la Chambre mais refusé par le Sénat.

Son activité de parlementaire est également orientée vers les questions de Défense.

Il est membre de la Commission de l'Armée. Il en deviendra le Président en 1906.

Il est rapporteur, en 1904, d'une proposition de loi sur le recrutement de l'armée et le service militaire. Cette loi rend le service militaire de deux ans obligatoire pour tous.

Il fait aussi adopter une proposition de loi sur la préparation militaire et une proposition de loi sur la création d'une Direction de l'Etat Major.

Enfin, il intervient pour défendre les intérêts de sa circonscription. Parmi les nombreux sujets d'intervention du député Maurice Berteaux, il convient de noter son souci d'assurer la protection du patrimoine architectural de sa circonscription. Il est intervenu, en particulier, pour renforcer la sécurité incendie du château de Versailles, pour favoriser la restauration du château de Saint Germain-en-Laye et pour sauver le château de Maisons-Laffitte, menacé de démolition en 1904, après son rachat par un promoteur immobilier.

Le contexte de sa nomination au Ministère de la Guerre

L'armée a mis un certain temps à accepter la République. Elle a constitué, pendant quelque temps, un Etat dans l'Etat, une force qui n'acceptait pas l'ingérence du pouvoir civil et qui finalement refusait de se soumettre aux principes de la République.

En fait, le corps des officiers était en grande partie monarchiste et catholique. Certains officiers présentaient un comportement antirépublicain.

Les officiers républicains, minoritaires dans l'Armée, rencontraient des difficultés d'avancement et même d'acceptation ou d'intégration dans le corps des officiers. Pour les juifs, c'était pire.

Ainsi, des officiers républicains avaient été pénalisés dans leur avancement pour des raisons liées à leurs opinions.

Sous le Ministère Waldeck Rousseau, le Ministre de la Guerre est le Général de Galliffet, qui s'était illustré pendant la Commune par la répression cruelle dont il avait fait preuve.

Avec Galliffet, homme de poigne, c'est une reprise en main de l'Armée. Pour asseoir son autorité, le Ministre procède à quelques mutations et mises à la retraite anticipée d'officiers supérieurs. Et Galliffet prend en main l'avancement. L'avancement ne sera plus décidé par un petit groupe d'officiers supérieurs mais par le Ministre lui-même.

Son successeur, le Général André veut aller plus loin. Il veut faire évoluer le recrutement des officiers et démocratiser l'Armée. C'est ainsi qu'il réserve aux sous-officiers des possibilités de promotion vers des grades d'officiers.

Et il peut contrôler l'avancement des officiers puisque, depuis son prédécesseur, c'est le Ministre qui décide.

Mais, en 1904, la presse révèle - ce qui devient le scandale de « l'affaire des fiches » - que les décisions d'avancement des officiers sont prises sur la base de fiches de renseignements communiqués par la Franc-maçonnerie.

La presse donne même quelques exemples d'annotations trouvées sur les fiches d'avancement : « va à la messe », « son fils a fait sa 1^{ère} communion », « sa fille est dans une école catholique » ou encore : « rallié à la République ; N'en porte pas moins un nom à particule. »

Cette révélation suscite une émotion considérable dans l'armée. La droite parle d'un complot judéo - maçonnique.

Lors d'une séance houleuse à la Chambre, le Ministre est interpellé sur cette pratique assez difficile à défendre. Il est même giflé par un député nationaliste, Syveton, qui est aussitôt expulsé.

Quelques jours plus tard, le Ministre donne sa démission ; c'est Maurice Berteaux qui est appelé pour le remplacer comme Ministre de la Guerre.

L'action de Maurice Berteaux au Ministère de la Guerre

Maurice Berteaux se devait de régler de manière rapide un dossier brûlant : celui de l'avancement des officiers.

Il décide de mettre fin immédiatement au système des fiches. Il les fait supprimer et même brûler. Puis il rétablit la justice dans les nominations. Et chacun reconnaît que les promotions décidées par le nouveau Ministre sont bien inspirées par le seul mérite des officiers concernés. Enfin, il fait voter un texte de loi établissant la transparence : un texte qui oblige désormais à communiquer aux militaires toutes les notes figurant dans leur dossier. Cette disposition sera ensuite étendue à l'ensemble des fonctionnaires.

Il met aussi en application la réforme du Service militaire.

Le service militaire obéissait à la loi de 1889 qui avait établi le service militaire de trois ans pour tous. Mais l'égalité était très théorique. En réalité, l'application de cette loi souffrait une double injustice. Il y avait de nombreuses dispenses de service. A tous ceux dispensés pour des motifs d'ordre physique ou familial s'ajoutaient les étudiants, les ecclésiastiques ou ceux qui avaient la possibilité ou les moyens d'obtenir un grade dans l'armée. Tous ces jeunes gens n'effectuaient qu'un service d'un an au lieu de trois ans.

De plus, les jeunes, déclarés inaptes au service armé, étaient théoriquement placés dans les services auxiliaires. En réalité, en temps de paix, ils n'étaient soumis à aucune obligation.

Le service militaire n'était donc pas égal pour tous.

Maurice Berteaux fait adopter la loi de 1905, dite loi Berteaux, qui ramène le service militaire à deux ans ; loi dont il avait été le rapporteur en tant que Député. Cette loi prévoyait deux dispositions essentielles : - D'abord, l'abolition de toutes les dispenses de service. C'est donc bien deux ans pour tous. - Ensuite, tous les jeunes gens déclarés inaptes sont incorporés dans les services auxiliaires et ceci en temps de paix comme en temps de guerre.

(Par la suite, l'écart démographique entre la France et l'Allemagne s'accroîtra. Il y aura en 1913 une nouvelle loi portant à trois ans la durée du service militaire du fait d'une natalité insuffisante en France par rapport à l'Allemagne.)

Maurice Berteaux veut faire en sorte que l'Armée française soit prête, en ce qui concerne les hommes et en ce qui concerne le matériel. Il augmente donc régulièrement les budgets militaires et il cherche à doter l'armée d'un matériel d'artillerie performant d'autant que, dans la même période, l'Allemagne renforce son armement.

Il favorise le développement des armes nouvelles en soutenant l'action du Ministre de la Marine pour la construction de sous-marins et en entreprenant de faire de l'aviation une arme autonome. Ce qui ne sera réalisé qu'en 1912.

Il a le projet de réorganiser l'Armée. Il prépare une réorganisation de l'instruction des officiers dans les écoles militaires.

Maurice Berteaux poursuit le développement du rôle social de l'Armée.

Le Service Militaire pour tous permet de développer le rôle social de l'Armée dans le sens des idées de Lyautey : c'est à dire l'affirmation de la mission éducatrice de l'Armée dans la Nation et la reconnaissance du rôle social de l'officier qui devient éducateur des jeunes soldats.

Maurice Berteaux poursuit et développe, dans ce domaine, ce qui a été initié par son prédécesseur, le général André, afin de préparer le soldat citoyen à la vie sociale. C'est la mise en place d'un programme d'éducation civique et morale pour les jeunes soldats. Ce sont différentes mesures éducatives comme l'installation de salles de lecture dans les casernes, l'organisation de conférences éducatives ou l'organisation de représentations théâtrales pour les jeunes soldats.

Maurice Berteaux apporte aussi des améliorations à la vie des soldats en ce qui concerne l'accueil à la caserne, l'allègement de la discipline ou le développement de l'hygiène, notamment la lutte contre les maladies vénériennes.

De même le service militaire pour tous permet un brassage des jeunes français d'origine sociale et géographique différente et aussi un recul des patois locaux au bénéfice de la langue française.

Toute cette évolution va bien dans le sens d'une consolidation de l'unité nationale et fait de l'Armée une armée qui va progressivement s'identifier à la Nation.

« Nous ne pouvons distinguer l'Armée de la Nation, elles sont l'une et l'autre, les deux aspects différents mais non contraires d'une seule et même réalité : le peuple français, gardien jaloux de son honneur, de son indépendance et de ses libertés. » disait Maurice Berteaux.

Maurice Berteaux a été nommé Ministre de la Guerre à trois reprises :

- Sous les Ministères Combes et Rouvier en 1904 - 1905 (nov. 1904 à nov. 1905)
- Sous le Ministère Monis en 1911 (mars à mai 1911)

Cette responsabilité, exercée au total pendant une courte durée, vient cependant prolonger ou compléter son action accomplie comme député et comme Président de la Commission de l'Armée à la Chambre des députés.

En 1911, le Président Fallières avait pensé à lui pour devenir Président du Conseil. Mais pour éviter de choisir entre deux fortes personnalités (Berteaux et Caillaux), il avait choisi un troisième homme : Monis, dont la personnalité était moins affirmée.

Il est vraisemblable que Maurice Berteaux aurait ensuite accédé à d'autres responsabilités sans l'accident tragique dont il a été victime en mai 1911.

Epilogue tragique

Dimanche 21 mai 1911. Il est 6 heures du matin. Maurice Berteaux, en sa qualité de Ministre de la Guerre, se rend sur le terrain d'aviation d'Issy les Moulineaux.

Il doit, avec le Président du Conseil Monis, présider le départ d'une course d'aéroplanes : la course Paris – Madrid qui est organisée par le journal « le Petit Parisien ».

Il y a une foule immense à cette manifestation : la presse a parlé de 200 000 personnes. Il semble que le service d'ordre ne soit pas à la mesure de l'importance de la foule.

Il rejoint les autres personnalités officielles qui assistent au départ de la course. Le petit groupe de personnalités reste en bordure de terrain à côté de la tribune officielle et assiste au départ des quatre premiers concurrents. Tout se passe sans problème.

Puis, un 5^{ème} concurrent prend le départ.

C'est à ce moment que le petit groupe de personnalités décide d'aller faire quelques pas sur la piste - peut être pour se dégourdir les jambes -.

Il se trouve qu'au même moment, sur l'ordre du Préfet de Police, un peloton de cuirassiers s'avance aussi sur la piste pour refouler les spectateurs qui se sont avancés.

Or le pilote qui a pris le départ se trouve en difficulté technique. Il ne parvient pas à s'élever. Alors il vire ; il revient vers son point de départ et veut se poser sur la piste.

Mais il est gêné par le peloton de cuirassiers. Il tente de reprendre de la hauteur. Malgré tous ses efforts, il n'y parvient pas. Et c'est le drame : l'aéroplane glisse et vient faucher les personnalités qui se trouvaient encore sur la piste.

Maurice Berteaux est le plus gravement atteint. Il est grièvement blessé à la tête et il a un bras sectionné par l'hélice de l'avion. Il succombe à ses blessures, sur la piste, quelques minutes plus tard.

Le Président Monis est grièvement blessé à la jambe. Il perd connaissance. Mais il survivra.

Le corps de Maurice Berteaux est ramené au Ministère de la Guerre.

Le lendemain, tous les journaux annoncent le drame d'Issy-les-Moulineaux et la mort du Ministre. Plusieurs journaux en profitent pour accuser le Préfet de Police d'avoir été incapable d'assurer l'ordre et la sécurité et d'avoir commis l'erreur d'ordonner aux cuirassiers de traverser la piste.

Avec l'accord du Parlement, le gouvernement organise des funérailles nationales à Paris le 26 mai 1911. Et l'inhumation a lieu ensuite au cimetière de Chatou.

De Maurice Berteaux, nous retiendrons l'image :

- d'un homme profondément humain, généreux et dévoué pour les autres
- de l'homme de conviction qui s'est battu pour défendre la République, pour défendre l'Egalité dans la République et pour faire progresser les idées de justice sociale et de solidarité
- de cet homme d'Etat, disparu prématurément, qui avait une haute idée de la République et de la Nation et qui agissait toujours avec une perspective, une vision de l'avenir.

Nous retiendrons, en particulier, l'œuvre accompli par celui-ci pour rénover l'Armée, pour la faire entrer définitivement dans la République et pour en faire une Armée qui s'identifie à la Nation.

« Quand j'entrai dans l'Armée, elle était une des plus grandes choses du monde » disait le Général de Gaulle dans les Mémoires de Guerre.

Cette appréciation, portée par de Gaulle, lorsqu'il entre dans l'Armée, après sa sortie de Saint Cyr, en 1912, est un hommage implicite à l'œuvre de rénovation de l'Armée réalisée par la 3^{ème} République et dans laquelle Maurice Berteaux, comme Député et comme Ministre aura pris une part très importante.

Principales sources :

Archives municipales de la Ville de Chatou

- Registres des procès verbaux des séances du conseil Municipal
- Divers documents d'archives et photos

Archives de l'Assemblée Nationale

- Tables analytiques des annales de la Chambre des députés de 1893 à 1911
- Dictionnaire des parlementaires
- Recueil des Professions de Foi des candidats aux élections législatives (élections de 1893 et suivantes)

Archives de l'Armée à Vincennes

- Dossier de Maurice Berteaux

Collections des journaux nationaux et régionaux de l'époque

- Presse nationale (*Le Temps, L'Humanité, le Petit Journal, Le Petit Parisien, le Figaro, l'Illustration...*)
- Presse régionale ou locale (*La Liberté de Seine et Oise, l'Echo de Seine et Oise, le Réveil de Seine et Oise, l'Avenir de Saint Germain, la Guèpe...*)

Articles divers

- Vatus Jean, *Maurice Berteaux (1852-1911)*, Revue de l'histoire de Versailles, 1989
- Catinat Jacques, *"Qui était Maurice Berteaux"*, Revue de l'histoire de Versailles, 1977
- Henry Jean François, *"Un grand Maire de Chatou : Maurice Berteaux"*, Bulletin municipal de la Ville de Chatou, août 1961